

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**N° 2016/84**  
**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 21 juin 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 21 juin 2016

La séance est ouverte

**Le 28 juin de l'année deux mille seize à 18 h 30**  
aux Halles de Gascogne à Léognan

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E	M.LARRUE	GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	A	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	E	Mme BENCTEUX	Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	M.MAYEUX	Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Nicolas PASETTI	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	E	M.GACHET	Jean-Marie BROSSIER	P	
Félicie DURAND	A		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	M.LEMIRE	Bernadette PELISSIER	E	M.BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	A	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	E	M.CLEMENT
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	E	M.DE MONTESQUIEU	Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame CHENNA est élue secrétaire de séance

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

**Vu** l'article L2311-7 du CGCT, précisant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget;

**Vu** la délibération du Conseil communautaire n° 2003/19 en date du 11 avril 2003, définissant les critères d'aide aux associations ;

**Vu** la réunion de la Commission «Vie Associative» en date du 31/05/2016;

Les demandes exposées ci-après ayant reçu un avis favorable lors de leur examen par la commission concernée, il est donc proposé :

- de verser une subvention à l'association ci-dessous dénommée, dans le cadre d'une convention annuelle,

Association	Convention	Objet de la demande	Montant / An
Savoirs et Images en Graves Montesquieu	<i>annuelle</i>	Production de cartes géographiques pour la mise en valeur du patrimoine de la CCM	2 000 €

- de verser un complément de subvention à l'association ci-dessous dénommée, dans le cadre d'un avenant à la convention annuelle du 2 juin 2016,

Association	Convention	Objet de la demande	Montant / An
Productions Spéciales	<i>annuelle</i>	Salon de la musique/festival : « So'Cats - Musiques à la Ruche ».	1 000 €

### ***Le conseil de communauté à l'unanimité :***

- 1°) Décide** de l'attribution d'une subvention aux associations, au titre de l'exercice 2016, selon le tableau ci-dessus ;
- 2°) Autorise** Monsieur le Président à signer tous documents afférents au versement desdites subventions ;
- 3°) Inscrit** les crédits nécessaires au budget 2016. Les fonds pourront être payés sur deux exercices.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 28 juin 2016

Le Président  
Christian TAMARELLE

**Document signé électroniquement**

